

5 JANVIER 1939

1

1

E 2001 (D) 2/236

*La Légation de Grande-Bretagne à Berne
au Département politique¹*

N

Berne, 5 janvier 1939

Par sa note C 22.41.10. PK du 12 décembre², le Département Politique Fédéral a bien voulu faire savoir à la Légation de Sa Majesté que les autorités compétentes à Londres avaient fait le meilleur accueil à la demande des autorités fédérales de savoir si la Suisse pourrait compter obtenir en cas de conflit armé un certain tonnage pour assurer son approvisionnement et avaient proposé que les autorités fédérales se mettent en rapport avec la Légation pour discuter l'aspect technique de cette question. A cet effet M. Erwin Matter avait été chargé de l'étude de la question avec la Légation.

Il paraîtrait que la Légation de Suisse à Londres ait attribué une portée précise à la réponse orale donnée à son mémorandum du 22 septembre (P 9/1 (N))³.

La réponse était en effet ainsi conçue (1) en principe, les autorités du Royaume-Uni feraient leur possible afin que la Suisse reçoive de l'étranger, le cas échéant, les approvisionnements essentiels, (2) en cas de guerre, les autorités du Royaume-Uni seraient disposées à entamer des négociations à ces fins avec la Légation de Suisse, moyennant certaines garanties.

Le Foreign Office a souligné qu'il ne pouvait donner des assurances au sujet du tonnage sans consultations préalables avec le Département de la Marine Marchande. Vu l'amélioration dans la situation européenne, le Foreign Office n'a pas estimé nécessaire de donner une suite à l'affaire⁴.

1. *Annotation manuscrite du Chef de la Division des Affaires étrangères du Département politique, P. Bonna*: Remis, le 5 janvier 1939, par Sir George Warner.

2. *Non reproduite.*

3. *Cf. lettre du 30 septembre 1938 de C.R. Paravicini au Chef de la Division des Affaires étrangères du Département politique sur un entretien avec Sir Hughe Knatchbull-Hugessen* (E 2001 (D) 2/236).

4. *Annotation manuscrite de Bonna à la fin du document*: Sir George ajoute que le Foreign a repris l'examen de cette affaire et qu'il espère recevoir prochainement des instructions pour entamer avec nous des négociations préliminaires. Celles-ci ne pourraient pas, cependant, être strictement limitées à la question technique. Le g[ouvernement] britannique entend lier la question du tonnage à celle des garanties (S.S.S.). *Par une lettre du 7 janvier 1939, P. Bonna informe le Département de l'Economie publique du contenu de cet entretien. Cf. aussi E 7800 1/162. Sur la Société Suisse de Surveillance économique (constituée le 27 octobre 1915), cf. DDS, vol. 6, table méthodique, II. Les négociations économiques et financières avec les Alliés.*